

# RAPPORT MORAL DE L'EXERCICE 2016

\*

Fin 2016, l'AAERM comptait 29 membres à jour de leur cotisation annuelle (contre 35 fin 2015). La consultation, en début d'année 2016, de la totalité des membres a permis de valider à l'unanimité la gestion morale et financière de l'association.

Au cours de l'exercice passé, l'AAERM a poursuivi les activités qu'elle avait déjà engagées, et pris quelques décisions importantes :

## 1. Documentation

Le fonds documentaire de l'association comprend à ce jour 721 références bibliographiques (soit une augmentation de 18 % en un an, grâce notamment au dépouillement des documents de Georges de Caunes).

## 2. Edition

L'AAERM a contribué à la sortie, en juin 2016, de l'ouvrage de Raymond Maufrais, *Aventures au Mato-Grosso*, dernier des trois livres des Maufrais publiés depuis 2014 aux éditions Points.

## 3. Presse

Quatre articles importants ont été consacrés à Raymond et Edgar Maufrais : un sur le site internet du magazine *Vice*, et trois dans la presse (*Une Saison en Guyane*, en février, *Trek Magazine* et *Grands Reportages*, en juillet). Ils sont consultables sur le site internet de l'AAERM.

## 4. Cinéma

Le film consacré à Raymond Maufrais, *La vie pure*, a été présenté en 2016 à l'occasion de séances spéciales en présence du réalisateur (115 séances depuis sa première présentation en août 2014). Le film a aussi participé à plusieurs festivals en France, au Maroc, en Guadeloupe (où il a reçu le prix de la meilleure musique de film), à Saint-Barthélémy, ...

Ce furent autant d'occasions de présenter l'AAERM et ses activités. Le film est disponible depuis l'été dernier en « video à la demande » sur le site [www.lovemyvod.fr](http://www.lovemyvod.fr).

## 5. Habilitation

L'AAERM a obtenu son habilitation à délivrer à ses adhérents et donateurs (privés ou entreprises) des reçus fiscaux pour les sommes versées. Pour les particuliers, les dons et cotisations ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de leur montant dans la limite de 20 % du revenu imposable. Pour les entreprises, la réduction est limitée à 60 % du don, la limite du plafond étant fixée à 5 % du chiffre d'affaires.

## 5. Transfert du fonds documentaire

Ce projet, initié fin 2015 avec la Maison des Cultures et Mémoires de Guyane, n'a pu se concrétiser, et ce sont les Archives territoriales de ce département qui se sont engagées à accueillir la documentation réunie depuis plus de 25 ans par l'actuel président.

La scannérisation du fonds s'est poursuivie, pour atteindre 480 documents numérisés, soit 67 % de la totalité. Une convention bi-partite précisant les conditions d'accueil et de mise à disposition des documents en Guyane est en cours de rédaction.

## 6. Internet

Le site de l'AAERM [maufrais.info](http://maufrais.info), très régulièrement mis à jour, reste la référence incontournable sur les Maufrais : 555 connexions ont eu lieu en 2016.

Quant à la page Facebook, elle a enregistré une augmentation de 17 % de mentions « J'aime », moins qu'en 2015 (+ 42%) où l'AAERM avait bénéficié de l'intérêt pour le film *La vie pure*.

## ORIENTATIONS POUR L'EXERCICE 2017

\*

Pour l'exercice qui démarre, l'AAERM prévoit de poursuivre les activités jusqu'à présent engagées, dont ces trois projets :

1. Fonds documentaire

Dans le cadre du projet de transfert du fonds documentaire en Guyane, l'AAERM poursuivra ses démarches auprès de sociétés et entreprises, notamment gyanaises, dans le cadre de leurs actions de mécénat.

Il est probable qu'un déplacement sera nécessaire pour finaliser et officialiser la réception des documents du fonds documentaire par les Archives territoriales de Guyane.

2. Film *La vie pure*

Notre association poursuivra sa collaboration avec la maison de production Cantina Studio pour la promotion du biopic sur Raymond et Edgar Maufrais.

3. Autres projets

L'AAERM prospecte pour participer à différentes manifestations, telles que Fête du livre ou Festival du Film, aussi bien en métropole qu'en Guyane. Il n'est pas exclu que le projet à Maripasoula, détaillé dans le rapport précédent, puisse voir le jour.

\* \* \*

## LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

*au 31 décembre 2016*

\*

### **I. MEMBRES DU BUREAU**

1. Monsieur CRUNELLE Geoffroi, président
2. Monsieur BANSTER Jérémy, premier vice-président
3. Madame DULON Françoise, seconde vice-présidente
4. Madame CUENDET Florence, épouse PASCHE, secrétaire
5. Madame CRUNELLE Marlène, trésorière

### **II. AUTRES MEMBRES**

6. Monsieur THOMAS Paul, membre
7. Monsieur PASCHE Maurice, membre
8. Monsieur DETRAZ Pierre, membre
9. Madame VANDEVELDE, Maya, membre

\* \* \*

# RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2016

\*

## I. RÉSULTAT

Si le résultat de l'exercice 2015 présentait un déficit de 904,05 €, dû principalement aux actions liées à la sortie du film *La vie pure*, on constate cette fois un bénéfice de 798,73 €, ce qui laisse un solde en banque au 31 décembre 2016 de 2.977,00 € (contre 2.112,87 € fin 2015). La somme de 584,93 € (représentant le reliquat non utilisé des dons récoltés pour la plaque funéraire à Toulon) reste affectée pour une plaque commémorative en Guyane, ou une autre action agréée par les membres.

## II. DÉPENSES

Total de <b>dépenses</b> de l'exercice :	<b>1.386,65 €</b>	dont :
petit matériel, équipement	440,99 €	(pour la scannérisation)
documents sur Maufrais	81,36 €	
frais de déplacements	165,92 €	
téléphone, internet	69,60 €	
fournitures de bureau	84,04 €	
frais d'envoi et timbres	173,46 €	
frais de scannérisation	371,28 €	(compensés par une subvention)

## III. RECETTES

Total des <b>recettes</b> de l'exercice :	<b>2.185,38 €</b>	dont :
cotisations des membres	750,00 €	(-20 % par rapport à 2015)
vente de livres, DVD	368,07 €	
droits sur photos (presse)	678,87 €	
subvention Guyane	371,28 €	(en compensation des frais de scans)
divers	17,16 €	

Les données de ce rapport sont conformes aux écritures comptables de l'Association.

Fait le 5 janvier 2017

La trésorière,



Marlène Crunelle